



Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans pour qu'ils participent à la création d'une société fraternelle et d'entraide. Il comporte obligatoirement une phase de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum. Cette année, 13 départements proposent à 2 000 jeunes de vivre cette expérience.



4 OBJECTIFS



3 ÉTAPES CLÉS



7 THÉMATIQUES

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
 - 2 Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits
 - 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
 - 4 Culture et patrimoine
 - 5 Découverte de l'engagement
 - 6 Défense, sécurité et résilience nationales
 - 7 Développement durable et transition écologique et solidaire
- + Bilan de santé et point d'étape compétences et orientation



LA PHASE DE COHÉSION

Le SNU offre à chaque jeune pendant deux semaines une opportunité de vie collective pour lui permettre de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

En pratique

Est-ce que les filles et les garçons sont séparés ?

Oui, les dortoirs ne sont pas mixtes.

Y-a-t-il un uniforme ?

Une tenue est fournie qui pourra être conservée.

Le portable est-il autorisé ?

Il est interdit la journée pendant les activités.

Où les jeunes habitent-ils ?

Dans des maisons de 10 personnes du même âge, venant d'horizons différents.



Qui s'occupe des travaux courants du centre ?

Tous les jeunes participent aux services du centre (repas, nettoyage, gestion des déchets ménagers, organisations des activités, etc.).

Qui sont les personnes qui encadrent les jeunes ?

Des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils sont en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisons. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

À quelle heure est prévu le lever ?

À 6h30. La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante la Marseillaise. Extinction des feux à 22h30.

Au programme : des activités variées

Des modules collectifs

- ✓ initiation au Code de la route
- ✓ formation aux premiers secours
- ✓ initiation à l'auto-défense
- ✓ forums de l'engagement
- ✓ ateliers sur les métiers de la défense
- ✓ rallyes citoyens
- ✓ jeux de rôle sur les institutions nationales et européennes
- ✓ parcours sportifs
- ✓ projets culturels, etc.

Sous quelle forme ?
Activités pratiques et mises en situation

Des bilans personnels

- ✓ bilan de santé
- ✓ évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française
- ✓ point d'étape sur les compétences (notamment numériques)

À quoi ça sert ?

Détecter d'éventuelles difficultés pour y apporter des solutions